

## MAIRIE de VILLEGLY

### COMPTE RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 18 janvier 2021

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 18 janvier 2021 à 16 h 30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain MARTY, Maire.

Présents : MM. et Mmes MARTY – BENOIT – POUSSE – GREFFIER – COULONVAL – BROUSSE – DUVERT - MARCAILLOU – AZEMA.

Absent excusé : M. MAURY – SANCHEZ – LEVEJAC – SALANDINI – FOURES - BELUCHE.

Le compte rendu de la précédente séance du Conseil Municipal ne faisant l'objet d'aucune observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour fut le suivant :

#### - REVISION GENERALE DU P.L.U.

M. le maire rappelle à ses collègues la nécessité de procéder à une révision générale du P.L.U. qui date de 2008.

Il fait part de la réunion qu'il a eu avec un représentant de la D.D.T.M. pour la mise en place de la procédure et donne lecture des objectifs attendus de cette révision.

Ces derniers sont approuvés à l'unanimité par les conseillers présents.

La durée prévisionnelle de cette révision sera de deux ans.

Il détaille la procédure qui prévoit les modalités de concertation et notamment une réunion publique.

Après décision de la programmation de cette révision, un cahier des charges sera établi et une consultation des bureaux d'études sera effectuée.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide la révision du P.L.U.,
- Entérine les objectifs à atteindre, ainsi que les modalités de concertation,
- Mandate le maire pour lancer la procédure de choix du bureau d'études et l'approbation des documents liés à cette approbation.

Pour conclure sur ce dossier, le maire invite l'ensemble des conseillers à s'investir dans ce dossier qui est un document majeur pour l'avenir urbanistique de la commune.

#### - SERVITUDE PASSAGE EDF.

M. le maire indique à ses collègues que dans le cadre du projet photovoltaïque « La Verdure », ENEDIS doit poser un câble dans des terrains communaux et notamment la parcelle BO 13 et sollicite une servitude de passage.

Accord unanime du conseil municipal.

#### - CONVENTION CIAS.

M. le maire fait part à ses collègues de la proposition du CIAS de Carcassonne Agglo de mettre à disposition des agents de sa collectivité pour le maintien du service scolaire ou extrascolaire en cas d'absence des enseignants ou du personnel communal notamment liées au COVID.

Accord unanime pour la signature de la convention.

#### - D.M. N° 3.

M. le maire propose un transfert de crédit de 60 € pour un dépassement à l'article « Intérêt des emprunts ».

Accord unanime du conseil municipal.

- **BP 2021 OUVERTURE CREDITS INVESTISSEMENT.**

Comme le prévoit la réglementation, M. le maire propose à ses collègues l'ouverture par anticipation des crédits d'investissement sur des opérations de 2020 à hauteur de 25 % permettant de régler les factures arrivant avant le vote du budget 2021.

Accord unanime du conseil municipal.

- **COMPTE RENDU DES ADJOINTS.**

M. BENOIT demande où en est le déplacement de la ligne H.T.A. au lieudit « Le Pré » en vue de la création du nouveau lotissement.

M. le maire indique que les travaux vont être réalisés prochainement par ENEDIS et entièrement réglés par ce dernier.

M. COULONVAL fait le point sur l'évolution de la mise en place de la réserve communale et la mise à jour de la télé alerte.

Il indique qu'il a sollicité les divers prestataires pour l'établissement de devis des matériels et barrières de protection.

M. AZEMA fait le point sur les demandes des enseignants dans le cadre de la requalification du groupe scolaire.

Il indique la mise en place de sessions au brevet de secourisme regroupant 10 personnes composées des agents des services, des techniques et de la réserve communale.

M. GREFFIER fait le point sur l'opération de la vidéoprotection et indique que l'élagage des arbres a été effectué.

Il fait le point sur la mise en place des CACES (conduite et manipulation de tous les engins) par tous les agents techniques.

Il informe ses collègues d'une procédure engagée contre un particulier qui a fait des dépôts sauvages d'ordures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée vers 17 H 30.

Le Maire,



Alain MARTY

